

Olivet, le 01 AOUT 2026

Michaël PIEDALLU
Responsable du
service Urbanisme

02 38 69 83 44

Nos références :
LET TF 2026-249

Objet : Demande d'information

LRAR n° 885 000 672 581 336

Madame,

A la suite de votre rendez-vous avec le service urbanisme le 08/07/2026, nous venons confirmer la position de la Ville sur vos attentes.

Le chantier de démolition de l'ancienne boîte de nuit est aujourd'hui achevé et le bornage réalisé par le géomètre expert a permis de définir clairement les limites de propriété. Il vous appartient, si vous le souhaitez, de compléter le dispositif des clôtures de votre terrain dans le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) et du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). A ce jour, la sécurisation des lieux nous paraît assurée.

Nous vous alertons sur la présence de l'emplacement réservé n° K072 dont l'objet est la réalisation d'espace public au profit de la Commune. Cet emplacement réservé vient contraindre les possibilités d'isolation par l'extérieur de votre maison en surplomb de l'espace public. A ce titre, le conseil d'Etat rappelle que toute demande dont l'objet est incompatible à la destination de l'emplacement réservé doit être refusée.

En conséquence, le projet d'isolation thermique par l'extérieur que vous envisagez ne peut, en l'état du document d'urbanisme en vigueur, être autorisé. Une éventuelle cession d'une partie de l'emplacement réservé par la commune supposerait au préalable la modification de cet emplacement dans le cadre d'une évolution du PLUm.

Pour information, une enquête publique relative à la modification n° 4 du PLUm se tiendra au mois de septembre. Si vous le souhaitez, vous pourrez formuler des observations dans ce cadre.

Avant de poursuivre vos différents projets, nous vous invitons à vous assurer de leur pleine réalisation par une demande de certificat d'urbanisme ou le dépôt d'une déclaration préalable. Le service urbanisme reste bien entendu disponible pour accompagner vos démarches.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Matthieu SCHLESINGER

